

# Pharmacie.ma

Tout savoir sur la pharmacie au Maroc

20 juin 2019

## Maux de la pharmacie d'officine : les antidotes sont prêts !

*Abderrahim Derraji, Docteur en pharmacie*



Le ministre de la Santé, Anas Doukkali, a reçu, le 19 juin 2019, des représentants des pharmaciens en présence du Pr Jamal Taoufik, Directeur du médicament et de la pharmacie.

Cette rencontre, qui s'est tenue au ministère de la Santé, avait pour objectif de faire le point sur les travaux de la commission mise sur pied par ce même ministre le 21 décembre 2018 en présence du directeur général des Impôts et des représentants des pharmaciens d'officine.

Pour plus d'efficacité, cette commission s'est déclinée le 24 décembre 2018 en trois Sous-commissions thématiques formées de représentants de toutes les composantes de la profession.

"En quelques mois, nous avons fait des miracles !", a souligné le Pr Jamal Taoufik avant de présenter une synthèse exhaustive des travaux accomplis par les membres des trois Sous-commissions. Il a aussi annoncé aux pharmaciens présents les premières mesures concrètes que le ministre de la Santé a prises, entre autres, pour mettre fin à certains dérapages relevés par les membres des trois Sous-commissions.

Ces dernières se sont penchées sur le cadre législatif qui régit la profession et ses insuffisances, sur les contraintes économiques et leur impact sur la pharmacie et sur les dérapages que connaît le circuit de distribution pharmaceutique.

La Commission ayant eu la charge

en prenant en considération les recommandations formulées par cette Sous-commission. C'est ainsi que trois projets ont vu le jour : un projet de loi relative aux compléments alimentaires, un deuxième concernant les produits cosmétiques et un troisième qui prévoit une refonte du Dahir de



des textes législatifs et réglementaires a passé en revue le Dahir de 1922, le Code du médicament et de la pharmacie et le Dahir de 1976.

La Direction du médicament et de la pharmacie (DMP) a également élaboré des projets de texte de loi

1922.

Quant au Dahir instituant un Ordre des pharmaciens, il est en cours d'adoption au Secrétariat général du gouvernement (SGG) au même titre que le Décret relatif à l'inspection et le Décret réglemen-

# Pharmacie.ma

Tout savoir sur la pharmacie au Maroc

20 juin 2019

tant la pharmacovigilance.

Le Décret relatif à la bioéquivalence a été publié le 1er mars 2019 et l'Arrêté définissant la pharmacopée de référence le 30 avril 2019.

La DMP travaille également d'arrache-pied sur d'autres textes pour permettre aux pharmaciens d'être en phase avec l'évolution que connaît la pratique officinale à travers le monde. Ces textes réglementeront l'éducation thérapeutique, les tests rapides d'orientation diagnostique (TROD), la vaccination, etc.

De son côté, la Sous-commission "Assainissement du circuit légal du médicament" s'est fixé comme objectif de trouver des solutions pour que les professionnels du secteur se conforment au cadre juridique qui régit le secteur. En pratique, des circulaires ont été adressées aux cliniques et aux pharmaciens responsables des établissements pharmaceutiques. La DMP a aussi réuni ces derniers pour leur rappeler la loi et les sanctions auxquelles s'exposent les pharmaciens responsables qui la transgressent.

Un planning d'inspection est également en cours d'élaboration. Celui-ci va permettre d'intensifier les inspections des établissements pharmaceutiques et des réserves des médicaments dans les cliniques.

La Sous-commission "Économique et Prix" a, pour sa part, pointé du doigt l'impact du Décret de fixation des prix des médicaments sur l'économie de l'officine. Ce texte est appliqué uniquement dans le

sens de la baisse.

Ce Décret a été adopté sans une étude approfondie de son impact sur l'accessibilité aux médicaments et sur la viabilité des différentes composantes du secteur pharmaceutique. Plus que ça, les mesures de compensation promises par le prédécesseur d'Anas Doukkali sont restées lettre morte, ce qui explique en partie les difficultés des pharmaciens et leur grande déception.

À défaut de pouvoir geler sa mise en application, les membres de cette commission s'accordent sur la nécessité de procéder à sa refonte pour stopper l'érosion des chiffres d'affaires des officines, sachant que l'amélioration de l'accès aux médicaments est avant tout une affaire de couverture médicale. Un grand nombre de propositions concrètes ont été faites pour espérer extirper la pharmacie de sa précarité. Ces propositions concernent : les marges des médicaments, les compléments alimentaires, les produits vétérinaires, les médicaments génériques, les produits onéreux, les médicaments-conseils, l'indemnité des services assurés par le pharmacien, etc.

Le ministre de la Santé a fait part aux représentants des pharmaciens de l'étude menée actuellement par l'OMS pour évaluer, entre autres, l'impact du Décret 2-13-852 sur les composantes du secteur.

Les pharmaciens présents et à leur tête le président du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens sont

revenus avec insistance sur les déboires des pharmaciens et sur la nécessité d'adopter d'urgence certaines mesures pour sauver la pharmacie et donner un peu d'espoir à une profession qui est au bout du rouleau.

Ces pharmaciens ont également apprécié à sa juste valeur la méthodologie adoptée par le directeur du médicament et de la pharmacie et la volonté du ministre de la Santé de trouver des solutions pour les problématiques du secteur.

Les pharmaciens se sont quittés en se donnant rendez-vous les 5 et 6 juillet prochain à Marrakech pour prendre part au Forum pharmaceutique international que le ministre de la Santé a qualifié d'occasion exceptionnelle pour faire connaître le Royaume et les différentes composantes du secteur. Ce Forum international constitue également une occasion de choix pour échanger avec les nombreux confrères africains qui vont parcourir des milliers de kilomètres pour venir à la rencontre des pharmaciens marocains.

Les réunions reprendront à la DMP dès la fin de ce Forum pour préparer un plan d'action efficient, se répartir les tâches et élaborer une vraie stratégie pour que les difficultés des pharmaciens soient réellement prises en considération par les décideurs de tous bords.